



1028 Préverenges, le 16 juin 2023

**CONSEIL
COMMUNAL
DE
PREVERENGES**

**DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL
Séance du 15 juin 2023**

En vertu de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques et selon l'article 107 (LEDP), les électeurs et électrices de la commune de Préverenges sont informés que le Conseil communal, lors de sa séance du 21 juin 2018, a décidé :

- 2/23 demande d'un crédit cadre dans le but de créer une structure préscolaire à l'allée du Rionzi**
d'accorder un crédit de Fr. 1'795'000.- pour la création d'une structure préscolaire, ainsi que son mode de financement.

Les électeurs peuvent consulter les textes de ces décisions au greffe municipal et y déposer, aux conditions des articles 107 ss LEDP, une demande de référendum dans les dix jours.

En outre, le Conseil a approuvé les comptes et la gestion 2022,

Comptes et gestion 2022 :

- approuvé les comptes et la gestion de la bourse communale pour l'exercice 2022 avec un déficit de Fr. 1'227'711.17

Enregistré le dépôt du

Préavis 3/23 Arrêté d'imposition pour l'année 2024
de renvoyer ce préavis à la Commission des finances pour étude

le Conseil a également procédé aux:

élections statutaires pour 2024 :

- élu :

Présidente du Conseil communal	:	Mme Sylviane	LAMBELET-BLANC
Premier Vice-président du Conseil	:	M. Vincenzino	ROBERTO
Deuxième Vice-président du Conseil	:	M. Steen	BOSCHETTI
Scrutateurs	:	Mme Christiane	PANCHAUD
		M. Raphaël	CRESTA
Scrutateurs-suppléants	:	Mme Letizia	MARAZZI
		Mme Marie-Claude	MATAMBY
Commission des finances	:	Mmes. Marie-Pierre	BORGNANA
		Béatrice	MOSER
	MM	Antoine	CHAPPUIS
		Paul-Robert	MAYOR
		Jan	TROELTSCH

Commission de gestion 2024	:	Mme	Gwenn	VERSINI-PETTY
		M.	Stefano	BALZARINI
			Pierre.	IHMLE
			Virgile	PERRET
			Pierre	VALLON
Urbanisme 2024	:	Mmes	Verena	EGGENBERGER
			Cindy	MONNERON
			Grazia	PAOLINO
		MM	Jonatan	QUEROL
			Jean-Michel	TOINET

Prochaine séance : le 14 septembre 2023 à 20 h à l'Aula

La Présidente		La Secrétaire
		
Sylviane Lambelet-Blanc		Claude de Titta